

# Mon périscolaire

Service d'accueil éducatif, facultatif



Les activités périscolaires ont lieu les **lundis, mardis, jeudis et vendredis, pendant les heures qui précèdent et suivent la classe**, dans les écoles maternelles et élémentaires publiques de la Ville de Troyes. Elles contribuent au bien-être, à l'épanouissement et à l'intégration sociale des enfants.

## En école maternelle (de la toute petite à la grande section)

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI		
7h30-8h35 Ma garderie avant l'école	Ma garderie avant et après l'école : forfaits à la période, entre deux sessions de vacances scolaires.	
	Avant <b>ou</b> après Troyen : 18 € Non Troyen : 36 €	Avant <b>et</b> après Troyen : 26 € Non Troyen : 72 €
8h35-8h45		
8h45-12h*	Classe	
12h-13h35	Pause déjeuner - Ma restauration scolaire	
13h35-13h45		
13h45-16h30*	Classe	
16h30-17h	Ma pause récréative	
17h-18h15	Ma garderie après l'école	

- Obligatoire
- Les enfants sont accueillis par les enseignants
- ▨ Arrivées/départs échelonnés
- Mon périscolaire - **gratuit** sur inscription
- Mon périscolaire - **payant** sur inscription
- Restauration scolaire - **payant** sur inscription

\* Classe de 8h35 à 11h50 et de 13h35 à 16h20 pour les maternelles Pasteur, Louis Dumont et Georges Charpak. Les enseignants accueillent les enfants 10 min avant la classe.

Je pense à prendre mon goûter avec moi !



Troyes

Espace Audiffred  
Pôle municipal de la Famille  
Service Relations avec les usagers  
1, rue de la Tour à Troyes  
03 25 70 47 77 / relations.usagers@ville-troyes.fr

## En école élémentaire (du CP au CM2)

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI		
Ma garderie avant et après l'école : forfaits à la période, entre deux sessions de vacances scolaires.		
<b>7h30-8h35</b> Ma garderie avant l'école	Avant <b>ou</b> après Troyen : 14,50 € Non Troyen : 29 €	Avant <b>et</b> après Troyen : 21 € Non Troyen : 58 €
<b>8h35-8h45</b>		
<b>8h45-12h*</b> Classe		
<b>12h-13h35</b> Pause déjeuner - Ma restauration scolaire		
<b>13h35-13h45</b>		
<b>13h45-16h30*</b> Classe		
<b>16h30-17h</b> Ma pause récréative	<b>16h30-17h45</b> Mon temps cartable (après une récréation)	<b>16h30-17h45</b> Mes découvertes (après une récréation)  Forfait à la période, entre deux sessions de vacances scolaires. Troyen : 11 € Non Troyen : 22 €
<b>17h45-18h15</b> Ma garderie après l'école		

- Obligatoire
  - Les enfants sont accueillis par les enseignants
  - ▨ Arrivées/départs échelonnés
  - Mon péri-scolaire - **gratuit** sur inscription
  - Mon péri-scolaire - **payant** sur inscription
  - Restauration scolaire - **payant** sur inscription
- \* Classe de 8h35 à 11h50 et de 13h35 à 16h20 pour l'élémentaire Georges-Charpak.  
Les enseignants accueillent les enfants 10 min avant la classe.

Lundi et/ou jeudi pour les CP et CE1 ; mardi et/ou vendredi pour les CE2, CM1 et CM2

### TROIS PARCOURS

Des temps ludiques d'éducation à la vie collective, d'apprentissage des valeurs citoyennes et d'initiation à des activités sportives, culturelles et artistiques, organisés sous forme de parcours thématiques : « Jeune citoyen » ; « Mon corps, ma santé » (prévoir une tenue adaptée à la pratique du sport) et « Culture et science ».

Planning des parcours Mes découvertes sur le portail famille-troyes.fr

Toute fréquentation doit faire l'objet d'une inscription préalable - [famille.troyes.fr](http://famille.troyes.fr)

Toute modification ou annulation doit être effectuée sur le Portail Famille, auprès du Pôle Famille et Proximité ou des maisons de quartier de la Ville de Troyes.

En cas de besoins exceptionnels, pour Ma garderie avant et après l'école, des tarifs « journée » ou « semaine » peuvent être appliqués.

